

Au cours de l'année 2004-2005, le Conseil de la culture de l'Estrie (CCE) a rencontré des groupes de travail constitués d'artistes, de travailleurs et travailleuses culturels, d'élus et élues municipaux et de citoyens et citoyennes intéressés à la culture, aux arts et aux lettres.

Nous voulions connaître divers points de vue sur le développement artistique et culturel des communautés territoriales et des disciplines ou secteurs quant à leur situation actuelle et celle pressentie dans le futur.

Ce résumé de la rencontre constitue le repère signalétique du Conseil de la culture pour le secteur de la Danse. Comme la situation culturelle évolue au fil des mois, voire des ans, nous aurons soin de tenir ce repère signalétique le plus à jour possible.

Les organismes

Il existe quatre compagnies de danse professionnelle et une école en Estrie :

- Compagnie de danse contemporaine Sursaut
- Corps et Graff
- Compagnie de danse moderne Axile
- Sankofa
- L'école de danse Cadence

Plusieurs autres écoles ou compagnies privées de danse (OSBL et OBL) sont actives aussi sur le territoire estrien :

- École de danse L'Arabesque
- École de danse Baladi de l'Estrie
- École de danse Jannan (Magog)
- Les Ateliers Jazzie-Hop
- Tango Connivence André Carrière
- Mouvance
- Studio de danse Louise Milot
- Institut des Arts de la scène

Des écoles secondaires et primaires en Estrie offrent également des cours de danse à leurs élèves.

Forces et faiblesses

La profession de danseuse/danseur

Force : Autonomie dans la direction artistique, constitution de répertoires au sein des compagnies.

Faiblesse : Méconnue du grand public, peu de débouchés en région, conditions de vie précaires.

La formation

Force : L'existence de plusieurs écoles privées et publiques en danse classique, moderne, jazz et contemporaine en plus des possibilités de stages de perfectionnement avec Emploi-Québec.

Faiblesse : Le faible taux de participation aux activités de formation sur mesure et le peu de formation disponible en danse moderne et contemporaine.

La création/production

Force : La concertation, l'exploration et des nouvelles expériences telles la coproduction, la collaboration multidisciplinaire avec d'autres milieux sociaux, etc.

Faiblesse : Les coûts élevés pour créer et produire. De plus, il n'y a pas de lieu de création/production actuellement adéquat répondant aux normes de la danse.

La diffusion

Force : Une plus grande présence de la danse dans la programmation régulière des diffuseurs et augmentation de la clientèle et des créneaux de diffusion.

Faiblesse : La faible visibilité médiatique, l'absence d'une salle intermédiaire et un bas taux d'assistance en salle pour la danse contemporaine.

La situation financière

Force : L'accès possible à du financement de base (au fonctionnement), l'existence de bourses provinciale et fédérale.

Faiblesse : L'accès difficile aux subventions, le sous-financement et la précarité financière des compagnies de danse professionnelle. La réalité des aides financières est bien différente selon le mode de soutien par projet ou au fonctionnement.

Les ressources humaines

Force : La stabilité, l'expérience et le fort engagement des directions dans les organisations professionnelles.

Faiblesse : L'accès limité à des ressources complémentaires (secrétariat, adjoint-e, etc.), la surcharge de travail pour les directions, le fort roulement du personnel et des danseuses au sein des compagnies.

Actions identifiées en priorité par le groupe de travail

Poursuivre les efforts de sensibilisation et d'éducation du public à l'art de la danse, plus particulièrement à la danse contemporaine;

Diffuser le portrait de la Danse à l'ensemble du milieu de la danse dans le but de recréer des liens d'appartenance et une vision commune de la danse dans notre région.

Clarifier et définir le statut de la pratique professionnelle et amateur, statuer à l'intérieur de la commission Danse du Conseil de la culture de l'Estrie à ce sujet pour l'adhésion des membres;

Maintenir l'organisation annuelle d'une rencontre avec les agents du CALQ;

Maintenir une veille pour la réalisation du Centre de production des arts de la scène;

Poursuivre en concertation la réalisation de projets communs.

Défis à relever

À l'heure où :

- ✦ malgré leur nombre et leur variété, les groupes de danse professionnelle et la danse en général reste méconnus du grand public;
- ✦ les conditions financières s'avèrent insuffisantes et précaires depuis des années pour les organisations professionnelles sans but lucratif exercer la carrière de danseuse professionnelle est souvent apparentée au vœu de pauvreté;
- ✦ le manque de soutien financier de base chronique et le roulement élevé au sein des organisations professionnelles menacent leur survie même la construction d'un lieu permanent adéquat de répétition, création/production laisse enfin présager une progression de tout le secteur de la danse en Estrie après des années de stagnation sinon de ralentissement;

Les professionnel-le-s de la danse devront travailler en concertation afin d'obtenir une meilleure reconnaissance des instances politiques et culturelles, revendiquer et s'offrir collectivement de meilleures conditions au niveau de la sensibilisation, de la production, de la formation et de la promotion de l'art de la danse, et ainsi, attirer, assurer et retenir la relève de qualité tout en favorisant un développement harmonieux du secteur en Estrie.